

APPEL A COTISATION 2021

Le 20 décembre 2020

Chers(es) Collègues,
Adhérents et Sympathisants de l'IDEPP,

L'année 2021 démarre après une année de tumulte en termes institutionnel, social, financier et naturellement épidémique.

Cette année 2020, année du COVID-19, a vu tous nos repères éclater et, malgré tout, la médecine hospitalière, et la psychiatrie en son sein, a tenu bon. Elle a été le socle de la résilience sociale et elle ne s'est pas effondrée. Partout, les médecins hospitaliers ont pris leurs responsabilités et, collectivement, ont sauvé l'hôpital en prenant les choses en main. Nous avons, par l'action syndicale, aussi obtenu de très importantes avancées financières. Plus de 800 millions d'euros ont été injectés pour l'amélioration de nos carrières, soit environ une augmentation de 20% sur l'ensemble de notre carrière (mesures Buzyn et « Ségur »). Certains esprits chagrins et groupes corporatistes, hors du champ de la psychiatrie, auraient souhaité que l'essentiel de ces augmentations bénéficient aux gardes et astreintes. Mais dans ce cas, seule une minorité de collègues aurait été bénéficiaire et de toute manière, cela sera pour une autre fois.

Des erreurs de communication de la part du Ministère et du CNG ont quelque peu brouillé aussi le tableau. Pourquoi parler « d'allongement de carrière » alors qu'il s'agit de l'attribution de trois échelons exceptionnels rapportant au total plus de 1500€ par mois avant de partir à la retraite laquelle sera, ipso facto, augmentée grâce à l'IRCANTEC B de par cette mesure et l'augmentation de l'IESPE. Pourquoi demander de signer un « reclassement » provisoire sans signification autre qu'une mesure informatique en attendant le véritable décret suite au Ségur ?

Ne boudons pas ces acquis. Même difficile, l'année 2020 a été très positive pour l'action syndicale, au premier plan de laquelle l'IDEPP a joué un rôle majeur. Mais comme nous le rappelons régulièrement notre action coûte cher en terme logistique (mails, fichiers, tracts, médiatisation de nos actions). C'est pourquoi, nous vous demandons, de payer votre cotisation à l'IDEPP, le plus rapidement possible.

Bien Amicalement,

Dr Norbert SKURNIK
Vice-président assurant l'intérim



Dr Annie MSELLATI
Trésorière



BULLETIN DE COTISATION 2021

NOM :

Prénom : Tél :

Adresse Postale :

Adresse électronique : @

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 120 € pour PH temps plein | <input type="checkbox"/> 30 € pour médecins honoraires |
| <input type="checkbox"/> 60 € pour PH temps partiel et assistants | <input type="checkbox"/> 200 € (ou plus) pour cotisation de soutien |
| <input type="checkbox"/> 50 € pour vacataires et internes | |

Chèque à libeller à l'ordre de l'IDEPP et à retourner à la trésorière

Docteur Annie MSELLATI

Site Maison Blanche – Bichat, 4, avenue de la porte de Saint Ouen – 75018 Paris